



L'an deux mille vingt et un le 25 du mois de mars, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné Salle polyvalente à Nomeny à 18 heures 30 après convocation légale du 17 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie - M. FAUCHEUR Dominique – Mme CLAUDE Claudyne M. HOLZER Alain – M. PORTALEGRI Robert – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – M. GRASSER Jean Claude – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude (*non votant*) Mme KLINGELSCHMITT Agnès M. FAGOT REVURAT Yannick – M. COLOMBI Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard- M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. DIEDLER Franck M. HENCK Dominique – M. CHANE Alain – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude M. MOUGINET Dominique – Mme HOLZHAMMER Sabine – M. MATHIEU Denis- M. CERUTTI Alain - Mme HUART Sonia

Procurations : M. LAPOINTE Denis à M. DIEDLER Franck – M. ORY Denis à Mme CHERY Chantal – M. BARTHELEMY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme MARANDE Carole à M. HENCK Dominique – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. MATHEY Dominique à Mme SCHEFFLER Véronique – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique – M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BAUDOUIN Cédric à M. VOINSON Philippe -

Excusé : M. JOLY Philippe

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents :40

Pouvoirs : 11

Excusés : 1

Votants : 50

Date d'affichage : le 31 mars 2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 50

Contre :

Abstentions :

CT/PR

01/03/2021

FINANCES

Compte administratif 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Sous la présidence de Colette MOUGEOT, Doyenne d'âge de l'assemblée, Nicolas LEGUERNIGOU, vice-Président en charge des Finances, présente le Compte Administratif de l'exercice 2020.

Après s'être fait présenter le Budget primitif de l'exercice 2020, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer et le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, le bordereau de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion de Madame le receveur de Essey les Nancy.

Considérant que Claude THOMAS, ordonnateur, a normalement administré, pendant l'exercice 2020, les finances de la Communauté de Communes en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Sans que le Président, Claude THOMAS, ne prenne part au vote,

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le Compte administratif 2020 du budget principal

CLAUDE THOMAS
2021.03.31 08:43:49 +0200
Ref:20210330_170002_1-1-O
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS